



Conakry, le 30 septembre 2024

N° 003 / SOGUIPAMI/2024

COMMUNIQUE DE LA SOGUIPAMI

Relatif à la signature d'un contrat pour la vente de la bauxite de la CBG

La Société Guinéenne du Patrimoine Minier (SOGUIPAMI) est heureuse d'annoncer la signature d'un contrat stratégique avec Emirates Global Aluminium (EGA), portant sur la vente de la part de bauxite détenue par l'État dans la production de la Compagnie des Bauxites de Guinée (CBG).

Dans le cadre de cet accord, d'une durée de trois (03) ans, l'État guinéen, actionnaire direct de la CBG à hauteur de 49%, s'engage à fournir à EGA sa part de production en bauxite correspondant à 300 000 tonnes, par l'intermédiaire de la SOGUIPAMI, qui assure la commercialisation des produits miniers de l'État.

La cérémonie de signature s'est tenue le vendredi 27 septembre 2024 en présence de M. Aboubacar Kagbè TOURE, **Directeur Général de la SOGUIPAMI**, et de M. Karifa CONDE, **Directeur Général de la CBG** en qualité de témoin, tous deux signataires de cet important contrat.

Ce partenariat avec EGA, un leader de l'industrie mondiale de l'aluminium, souligne la qualité et la reconnaissance internationale de la bauxite guinéenne. Il marque également une avancée majeure dans le renforcement des relations commerciales avec la CBG.

La Cellule de Communication SOGUIPAMI

